

FRANCE URBAINE MAGAZINE

PRÉ-PROGRAMME DES JOURNÉES NATIONALES DE FRANCE URBAINE. 22 ET 23 SEPTEMBRE 2022

5^E ÉDITION DES JOURNÉES
NATIONALES DE FRANCE URBAINE :
RENDEZ-VOUS À REIMS LES 22 ET 23 SEPTEMBRE !

VENEZ DÉCOUVRIR LES RICHESSES
DU TERRITOIRE RÉMOIS !

DÉCOUVREZ LES GRANDS PROJETS
PORTÉS PAR REIMS ET LE GRAND REIMS

© CyrilleBeudot-VilledeReims



BANQUE des
TERRITOIRES



Un plan complet pour la rénovation des ponts.

Diagnostic, accompagnement
et financement.

La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la rénovation des ouvrages d'art avec son Plan Ponts. Un dispositif complet, du diagnostic numérique (Prioréno) au financement en passant par l'ingénierie, pour vous aider à identifier les potentiels risques et trouver des solutions de financement.

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr



ÉDITO

JOURNÉES NATIONALES de France urbaine

C'est avec plaisir que Reims accueillera les 5èmes journées de France urbaine les 22 et 23 septembre prochains.

Nous tenons à remercier Johanna Rolland, ainsi que l'ensemble des équipes de France urbaine pour leur confiance et le choix de notre ville et de notre communauté urbaine.

Au cours de ces deux journées de travail, l'ensemble des élus, techniciens et cadres de nos collectivités auront le plaisir de découvrir la cité des sacres et du champagne.

Doublement inscrite à l'UNESCO, Reims a toujours eu une place singulière dans l'histoire de notre pays. Elle se tourne aujourd'hui résolument vers l'avenir en se concentrant sur l'ensemble des défis que connaissent nos territoires.

Terre de culture, Reims et le Grand Reims sont riches d'une histoire et d'un patrimoine uniques que vous aurez l'occasion de découvrir durant ces journées.

Bien sûr, le vin des rois et le roi des vins forge l'identité de notre territoire mais vous pourrez également apprécier les nombreux atouts de la terre de Champagne durant ces quelques jours.

Si ces rencontres sont conçues comme une possibilité pour nos collectivités d'échanger autour de leurs bonnes pratiques, elles s'inscrivent tout à la fois dans l'ADN des territoires qui les accueillent mais également en lien avec les grands enjeux du moment.

Transition écologique, mobilités, logement, attractivité, développement économique, sécurité, santé financière des collectivités. Voici quelques-unes des problématiques qui nous occuperont durant ces journées et qui répondent aux grands chantiers des années à venir.

Nos villes et métropoles sont au cœur de la dynamique de notre pays. Par la force de nos investissements, la puissance de nos politiques publiques et l'ampleur de nos champs d'actions, les territoires urbains de notre pays sont la clé pour conduire, demain, les grands chantiers qui attendent notre pays. C'est la force de France urbaine que de faire entendre ces libertés locales qui nous sont si chères.

La période et ses incertitudes font que plus que jamais, le bloc local doit se poser en interlocuteur privilégié pour mettre en œuvre les réformes indispensables à la réussite de notre pays. France urbaine se fait la voix ardente de cette impérieuse nécessité en faisant valoir les grands principes auxquels nous accordons, ainsi que nos concitoyens une grande importance, comme la libre administration de nos collectivités, leur autonomie fiscale ou encore une capacité d'expérimentation devenue de plus en plus primordiale.

Parce que ces sujets constituent autant de nos préoccupations et que c'est avec intérêt que nous avons à cœur de les porter, que nous vous attendons nombreux et avec enthousiasme à Reims, les 22 et 23 septembre prochains.

Arnaud ROBINET
Maire de Reims

Catherine VAUTRIN
Présidente de la Communauté
Urbaine du Grand Reims

SOMMAIRE

03 Éditorial

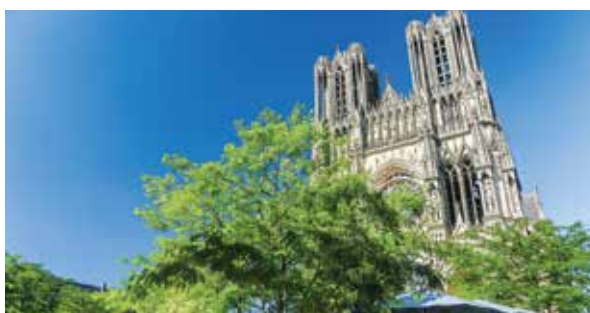


06 | Les Journées nationales de France urbaine, un rendez-vous incontournable



11- 16 | Les visites professionnelles

profitez des Journées nationales de France urbaine pour découvrir les grands projets portés par Reims et le Grand Reims



19- 21 | Les visites touristiques

venez découvrir les richesses de Reims !

23- 28 | Les ateliers



France urbaine
22-28 rue Joubert - 75009 Paris
franceurbaine.org

Directeur de la publication :
Olivier Landel

Rédacteur en chef :
Nathalie Fagner, Secrétaire Générale
Benoît Cormier, Responsable de la communication, b.cormier@franceurbaine.org
Karine Pueyo, Directrice de la communication de Reims et du Grand Reims au côté des équipes (03.26.77.75.54)

Régie publicitaire : FFE
15 rue des Sablons - 75116 Paris
ffe.fr

Directeur de la publicité :
Patrick Sarfati

Chef de publicité :
David Sellam : 01.48.05.26.65
ds@franceurbaine-mag.fr

Journalistes :
Nathalie Zimra : 06.71.75.33.78
nathalie.zimra@ffe.fr
Elisabeth Lelievre : 01.43.57.02.40
Elisabeth.lelievre@ffe.fr

Responsable technique :
Aurélien Vuillemin : 01.53.36.20.35
aurelie.vuillemin@ffe.fr

Maquette : Stéphane Paulin

Impression : Printcorp

FRANCE URBAINE
MÉTROPOLIS, AGGLOS ET GRANDES VILLES



Logistique urbaine durable : Le groupe La Poste s'engage auprès des collectivités

Le groupe La Poste, **entreprise à mission**, s'engage résolument à décarboner le transport et la livraison de marchandises en ville.

Il s'est fixé pour objectif d'assurer **une livraison 100 % propre**, à pied ou avec des véhicules zéro ou faible émission, **dans au moins 225 villes** en Europe **dont les 22 métropoles françaises**, dès 2025.

La Poste - SA au capital de 5 364 883 304 euros - RCS PARIS - Siège social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75008 Paris CEDEX 16 - Photos : Eric Nuyts

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



vous simplifier la vie

Le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique : votre outil pour gérer votre patrimoine public

#SDIEcollectivités

Ad'07

L'ADEME et la Banque des Territoires
organisent pour les collectivités et leur groupement,

2 rendez-vous d'informations et d'échanges
sur la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE).

MARDI 7 JUIN 2022

ROUEN

avec la Région Normandie
INSA Rouen Normandie

MARDI 21 JUIN 2022

LYON

L'espace
Tête d'Or

Pourquoi un SDIE ?

Connaître et bien gérer son patrimoine, élaborer un plan pluriannuel d'investissement pour le maintenir en état, le rénover ou le restructurer, savoir décider de se séparer d'un bien est le quotidien de chaque commune ou Établissement public de coopération intercommunale. Mais sur quels critères se baser ?

Le SDIE permet de répondre à ces enjeux. Parce qu'il définit les orientations de la politique patrimoniale du bâti, il est l'outil d'aide à la décision qui permet une gestion dynamique de votre patrimoine.

Inscrivez-vous : adm-strategie-immobilier.ademe.fr



JOURNÉES NATIONALES
FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLIS, AGGLOS ET GRANDES VILLES

REIMS
22•23 SEPTEMBRE 2022

LES JOURNÉES NATIONALES DE FRANCE URBAINE, un rendez-vous incontournable

Chaque année, France urbaine organise, à l'automne, avant les Rencontres Finances Publiques, un rendez-vous réunissant ses membres : les Journées Nationales de France urbaine. Elles se tiennent dans l'une des villes ou intercommunalités adhérentes et se déroulent sur deux jours avec séances plénières et ateliers.

Après le franc succès des 4^e Journées nationales de France urbaine à Nantes en septembre 2021, c'est à Reims que les élus et techniciens de France urbaine mais aussi ses partenaires, des membres du Gouvernement et des représentants des principales associations d'élus, se retrouveront les 22 et 23 septembre 2022, sur l'invitation de Catherine Vautrin, présidente de la communauté urbaine

du Grand Reims et d'Arnaud Robinet, maire de Reims.

Pendant deux jours, visites professionnelles, ateliers et séance plénière se succéderont pour permettre de continuer les discussions amorcées il y a un an, et d'initier de nouveaux débats qui répondent aux grands chantiers des années à venir pour nos collectivités et le quotidien des habitants de nos villes.

Une occasion à ne pas manquer pour apprécier également les atouts de la cité des Sacres et du champagne, doublement inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et résolument tournée vers l'avenir en se concentrant sur l'ensemble des défis que connaissent nos territoires.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE VOS TERRITOIRES AUTREMENT



15 à 20 000
logements créés

D'ICI 2025
DONT 35 % DE
LOGEMENTS SOCIAUX

20 000
hectares

DE FONCIER

DES PROJETS
RÉPARTIS SUR

l'ensemble
du territoire

Par ses métiers et son parc foncier, SNCF Immobilier, la branche immobilière du Groupe SNCF, dispose de nombreux atouts pour accompagner les territoires dans leurs projets d'aménagement et de fabrique de la ville demain.



LE PRÉ-PROGRAMME

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

9h15 - 12h30 : Visites professionnelles (détail ci-après)

12h00 - 14h00 : Accueil des congressistes et déjeuner (Centre des Congrès)

14h00 - 15h30 : 6 ateliers en parallèle - 1^{er} session (détail ci-après)

16h00 - 17h30 : 6 ateliers en parallèle - 2^e session (détail ci-après)

19h30 : Cocktail

20h30 : Dîner

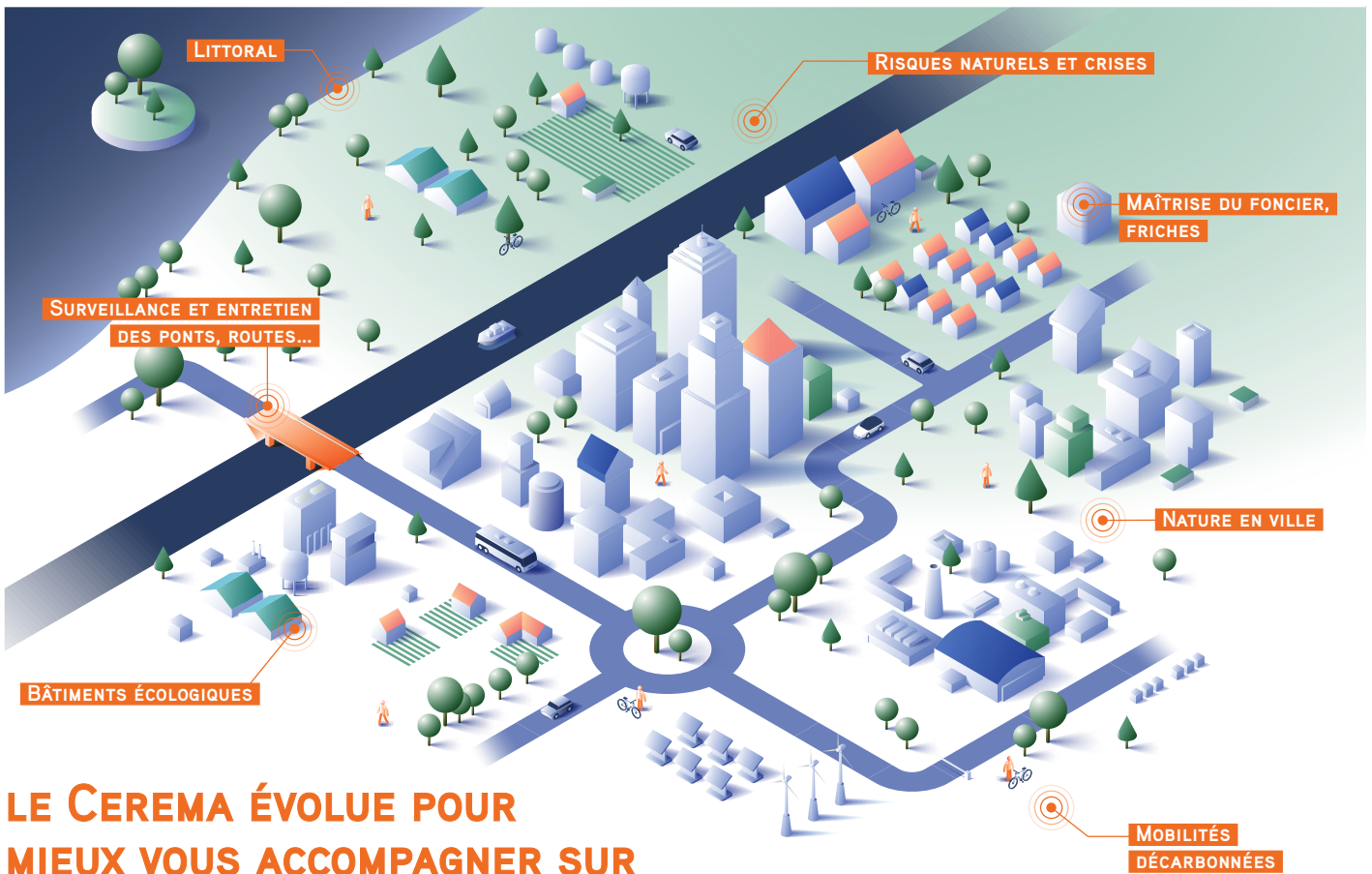
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

9h30 - 12h30 : Plénière

13h00 - 14h30 : Déjeuner

14h30 - 17h30 : Visites touristiques

Programme détaillé
à retrouver sur :
journesnationales.franceurbaine.org



LE CEREMA ÉVOLUE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER SUR LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DE VOS TERRITOIRES

**Vous êtes acteur
des territoires : élu
local, DGS, directeur
technique, expert...**

**Vous avez des enjeux
et des projets en termes
d'aménagement et de
développement durable.**



PARTENAIRE NEUTRE ET DE CONFIANCE

Le Cerema se transforme en devenant un établissement au service de l'État et des collectivités territoriales et de leurs groupements pour mieux partager son expertise.



PLUS DE FACILITÉ ET DE PROXIMITÉ

Un accès simplifié aux compétences et experts du Cerema. Des solutions concrètes et adaptées à vos enjeux territoriaux



RÉSEAU COLLABORATIF D'ÉCHANGES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Expertises Territoires





© AD - Ville de Reims

Jeudi 22 septembre 2022 de 9h15 à 12h30

VISITES PROFESSIONNELLES : Pour découvrir les grands projets de Reims et du Grand Reims

Visite n°1

Visite de chantier vers la neutralité carbone

Depuis le 23 septembre 2021, les travaux s'enchaînent sur ce site ancré dans le paysage depuis 1973, en vue d'intégrer le bois de récupération dans le mix énergétique du réseau de chaleur du Grand Reims et d'atteindre 90 % d'énergie renouvelable.

Ce chantier, c'est la construction d'une centrale de 900 m² sur le site de production du réseau de chaleur du Grand Reims. Celle-ci permettra de produire de la chaleur à partir du bois d'emballage traité, du bois issu d'ameublement ou encore, du bois de démolition, une ressource locale provenant d'un rayon de 100 km alentours à la centrale. Il s'agit du plus grand projet de chaufferie bas carbone du Grand Est et de l'un des plus importants de France.

Deux ans après l'annonce par le gouvernement des 25 mesures en faveur des réseaux urbains, considérés comme des leviers majeurs de la transition énergétique, le passage au bois B à Reims devient concret et s'inscrit notablement des objectifs environnementaux du Grand Reims, et dans la réalisation du Plan de Protection de l'Atmosphère et sa stratégie bas carbone établie à l'horizon 2024.

Visite n°2

Balade urbaine entre espaces verts et grands projets

La redynamisation du tissu économique local, l'embellissement du cadre de vie dans une démarche de développement durable, la réappropriation de l'espace public par les habitants et la dotation en équipements d'envergure, autant de défis relevés ces dernières années au travers du visionnaire projet Reims Grand Centre.

© AD-Ville de Reims



Né d'une concertation citoyenne unique (8 000 volontaires ont été associés au projet) et imaginé par des architectes de renom (Marc Mimram, agence Osty, cabinet Wilmotte & Associés), Reims Grand Centre est l'un des plus vastes projets urbanistiques de France.

100 hectares de friche industrielle, situés en plein cœur de ville, ont été entièrement repensés avec les habitants dans le but de redonner une bouffée d'oxygène au centre-ville tout en le reconnectant à différents contextes urbains, sociaux et paysagers. Le futur de Reims s'écrit aujourd'hui avec un nouveau complexe aquatique (UCPA Sport Station | Grand Reims), modulable selon les saisons et respectueux de l'environnement ; Reims Arena, grande salle événementielle située de manière atypique au centre de la cité et dont les événements font battre le cœur de ville au gré des manifestations culturelles et sportives ; et la rénovation de l'immense parc urbain classé des Promenades où éclats de rire et batailles d'eau viennent perturber quelques siestes ensoleillées depuis le printemps 2022.

Découvrez au fil de cette visite une ville métamorphosée qui s'attache à lier ses nouveaux équipements au patrimoine bâti classé et à l'environnement existant.

Visite n°3

Rencontre avec l'intelligence artificielle

Le Centre de Calcul Régional ROMEO est une plateforme technologique mettant à disposition des industriels et chercheurs de la région des ressources de calcul, des espaces de stockage sécurisés, des logiciels adaptés, un accompagnement dans l'utilisation de ces outils ainsi qu'une expertise sur des domaines scientifiques et techniques avancés.

Fruit d'un partenariat technologique avec ATOS Bull, ce supercalculateur d'une puissance supérieure à

1 Pflops (un million de milliards de calculs par seconde) bénéficie des processeurs les plus performants disponibles et tire parti des accélérateurs de calcul conçus par NVIDIA.



© AD-Ville de Reims

ROMEO a aussi une approche éco-efficace exemplaire à travers une architecture matérielle et logicielle spécialisée pour le calcul à Haute Performance. Unique au monde, il exploite la toute nouvelle interconnexion BXI conçue par ATOS Bull et préfigure l'évolution des supercalculateurs vers des architectures capables d'associer simulations numériques et intelligence artificielle.

Toutes ces ressources permettent aux industriels et aux équipes de recherche de réduire leurs investissements en matériels et en personnel tout en bénéficiant d'un accompagnement par une équipe d'ingénieurs dédiée. C'est un avantage fort dans un milieu économique compétitif, où modélisations et simulations permettent de réduire les coûts ainsi que la durée de développement des nouveaux projets.

Visite n°4

Entre innovations et loisirs, sur les pas

de deux futurs quartiers

À proximité immédiate du centre-ville, de la gare TGV et des espaces verts que sont les Promenades et la Coulée verte, le Port Colbert s'inscrit dans la dynamique globale des projets de reconquête de friches industrielles. Ce nouveau quartier ambitionne de devenir une vitrine de l'innovation architecturale et environnementale par des moyens de co-construction avec les habitants et les acteurs du territoire. L'aménagement apportera également des réponses en matière de mobilités durables et d'aménagements paysagers pour contribuer à la réduction des îlots de chaleur.

Plusieurs écoles d'enseignement supérieur que sont

© AD Ville de Reims



l'École Supérieure d'Art et Design (ESAD) de Reims et NEOMA Business School investiront les lieux pour confirmer le rayonnement créatif, novateur et compétitif de ce futur quartier.

À quelques pas, dans la continuité de la Coulee verte, un autre projet de requalification : les berges du canal. En réinsérant les berges dans l'organisation urbaine, ce projet poursuit deux objectifs. D'une part, il doit permettre le développement des usages et l'animation des berges en proposant aux Rémois de nouveaux espaces : jardins familiaux, forêt urbaine, maraîchage, ferme pédagogique... D'autre part, il va favoriser les franchissements du canal de manière sécurisée et accessible grâce à des ouvrages en lien avec l'esprit des lieux.

Visite n°5

Au cœur d'un éco système agro-industriel

Leader dans le domaine de la bioraffinerie, des agrocarburants, des molécules d'intérêt et des matériaux biosourcés produits grâce aux biotechnologies industrielles, la bioraffinerie de Bazan-

© CyrilleBeudot



court-Pomacle regroupe industries, plate-forme d'innovation et équipes de recherche privées et publiques.

Implantée sur 260 hectares, elle compte 1200 emplois directs sur site et 1000 emplois indirects sur le bassin rémois et transforme 4MT de biomasse chaque année.

Le site est destiné à générer un développement économique à partir des ressources agricoles du territoire, favorable à l'environnement, en lien avec le Pôle de compétitivité à vocation mondiale « Industries & Agro-Ressources » (IAR) porté par les Régions Grand Est et Hauts-de-France.

Il héberge aussi le Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie (CEBB), vitrine technologique et centre de recherche pluridisciplinaire dédié aux biotechnologies, aux biomatériaux et à la chimie verte, qui réunit les compétences et expertises scientifiques et techniques de quatre chaires issues d'AgroParisTech, de CentraleSupélec, de NEOMA Business School et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Soutenu par le Grand Reims, le Département de la Marne et la Région Grand Est, il a pour vocation de développer la valorisation des bioressources ainsi que les co-produits des bioraffineries et des industries agro-alimentaires.



© Artechatlon

Visite n°6

À la découverte d'un quartier centenaire

Au sortir de la première guerre mondiale, Reims durement touchée, entame sa reconstruction selon le plan de l'urbaniste américain George Burdett Ford. Sur une idée de Joseph Krug, la cité-jardin du Chemin-Vert est construite entre 1919 et 1922. Le projet alors piloté par le Foyer Rémois conserve aujourd'hui sa vocation sociale et son

caractère architectural et urbain grâce au propriétaire-bailleur inchangé depuis les origines. Confié à Jacques Marcel Auburtin, l'un des fondateurs de la Société Française d'urbanisme, le chantier marque la rencontre de l'utopie des Gardens Cities avec la volonté de voir renaître un village idéal à une époque où la sécurité sociale n'existait pas. Organisée sur 30 hectares, avec rues bordées de gazon et d'arbres, des places pour des activités ludiques ou sportives, des équipements collectifs (église, école, maison commune) et des centres alimentaires, la cité accueille 617 logements. Cette visite vous permettra de découvrir la genèse du quartier et son évolution, avec notamment la réhabilitation des années 2000 et l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en 2015, dans l'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ». Elle se terminera avec l'exceptionnelle église Saint-Nicaise éclairée par des verrières de René-Jules Lalique, décorée par Gustave Jaulmes et Maurice Denis.



© AD Ville de Reims

Visite n°7

Plongeon dans le grand bain événementiel, de l'UCPA

Sport Station I Grand Reims à la Reims Arena

Friche ferroviaire au cœur de la ville, siège d'une gare de marchandises à partir de 1854 avec des halles construites en 1864, le site de la SERNAM n'était plus exploité depuis 2005. Ce terrain de 6,7 hectares accueille désormais deux grandes infrastructures fraîchement sorties de terre : le complexe aquatique UCPA Sport Station I Grand Reims, inauguré à l'automne 2020, et la salle événementielle Reims Arena, qui a accueilli ses premiers spectateurs en avril 2022. Innovant dans sa conception même, l'UCPA Sport Station I Grand Reims rassemble différents espaces ou-

verts à tous : un centre aquatique (bassin olympique, bassins intérieurs et extérieurs), une patinoire intérieure et extérieure, un espace forme, un pôle dédié au bien-être, un pôle raquettes, un espace de jeux et d'animation et un snack. La Team GB a d'ailleurs retenu cet équipement d'envergure comme lieu d'entraînement de sa délégation d'athlètes en vue des JO Paris 2024. À quelques mètres, le complexe événementiel futuriste et ultra moderne, Reims Arena, a été pensé pour des événements d'envergure pouvant accueillir jusqu'à 9 000 personnes : concerts, spectacles, compétitions sportives, conventions... D'une grande modularité, Reims Arena, conçue par Wilmotte & associés architectes, donne une nouvelle dimension à la destination Reims.

Cette visite vous portera au cœur des plus grands événements de la ville de Reims.



© Making Prodeims

Visite n°8

Dans les coulisses de l'ancienne base 112

L'ancienne base aérienne 112 se transforme progressivement en terre d'expérimentation, d'innovation et de créativité, grâce à sa reprise par l'association Terrasolis, et de tournage qui y développe :

- une ferme expérimentale à taille réelle (expérimentation de nouvelles pratiques culturales par une vision bas carbone de l'agriculture, pour la création de ressources viables et durables),
- un parc d'affaires (accueil d'entreprises et start-up innovantes en lien avec l'agriculture, les énergies renouvelables et la bioéconomie),
- une filiale énergies renouvelables (développement de solutions de production et de valorisation d'énergies renouvelables à partir de ressources locales).

Une partie des bâtiments du site abrite également des studios de cinéma, devenant un véritable pôle audiovisuel dédié à l'accueil du tournage de séries

de fictions (Chérif, Le Code...).

Se développe autour un écosystème dédié à l'activité audiovisuelle et cinématographique sur le Grand Reims, s'inscrivant dans une démarche d'écoproduction. Les collectivités locales y prennent part à travers le réseau PLATO porté par la Région Grand Est et l'Agence culturelle Grand Est avec le soutien du CNC. L'objectif est de tisser un réseau structuré et coopératif de territoires d'accueil des tournages et permettre aux productions de découvrir l'étendue des atouts naturels et ressources professionnelles de la région.

© Ville de Reims - Catherine Arnold



Visite n°9

Visite guidée dans les couloirs du futur musée des Beaux-Arts

Fondé à partir des saisies révolutionnaires, sans cesse enrichi par des legs successifs et une politique d'acquisition ambitieuse et éclairée, le Musée des Beaux-Arts de la ville de Reims conserve aujourd'hui l'une des plus prestigieuses collections des musées de France établis en région.

Concrétisé en 2020 avec l'inauguration du Centre de conservation (réserves externalisées et mutualisées), première pierre de ce chantier culturel, le projet de réhabilitation et d'extension du musée des Beaux-Arts souligne la volonté de positionner la culture comme un axe prioritaire. Portée par l'agence portugaise Aires Mateus (45 M€), la réouverture est attendue pour 2025.

Plus largement, ces investissements sont l'occasion de repenser le rôle des musées et leur inscription dans la ville, ainsi que la place donnée aux artistes qui ont marqué Reims de leur empreinte tel le peintre Léonard Foujita, tout en développant de nouveaux services et en expérimentant d'autres manières de s'adresser aux publics.

La visite proposera une présentation sur site du futur musée des Beaux-Arts, en soulignant notamment

les apports à la dimension urbanistique, comme outil de rayonnement, et son articulation avec l'offre culturelle du territoire. Une visite du Centre de conservation où seront évoqués les enjeux de mutualisation entre plusieurs établissements viendra compléter la découverte.



Visite n°10

Un trésor de façade, zoom sur le chantier de l'Hôtel de ville

Construit à partir de 1627, l'Hôtel de ville attire le regard des amateurs d'art pour son emblématique façade dessinée par l'architecte rémois Jehan Bonhomme. L'histoire de la construction de ce monument se prolonge jusqu'à l'aube du XX^e siècle, avant d'être brutalement interrompue par la Première Guerre mondiale. Dès lors, architectes, décorateurs et ornementalistes les plus célèbres de l'Art déco interviennent oscillant entre une tendance dite « moderne », et le « style Louis XIII ».

Après l'aile du côté de la rue du Général Sarrail entre 2017 et 2018, puis celle donnant sur la rue de la Grosse Écritoire en 2018-2019, c'est désormais la façade de l'Hôtel de ville donnant sur l'esplanade Simone Veil qui se refait une beauté.

Restaurer la façade, inaugurée il y a près de 400 ans et qui a su résister au terrible incendie de 1917 lors de la Première Guerre mondiale, s'avère être une opération minutieuse. Derrière l'impressionnant échafaudage, les ouvriers s'affairent pour offrir dès septembre 2022 un visage neuf à l'esplanade.

Au-delà du projet patrimonial, le chantier intègre également des travaux d'accessibilité pour une amélioration du service rendu aux habitants (ascenseur, flashes lumineux, sanitaires...).

© CYRILLEUDOT



Visite n°11

Au fil de l'eau, la biodiversité de la station d'épuration à la rivière

La rivière de la Vesle, située en aval de la station d'épuration du Grand Reims, est un milieu fragile notamment à cause de son très faible débit. La communauté urbaine a décidé de mettre en œuvre un projet novateur à l'échelle nationale, baptisé Azhurev (pour Aménagement d'une Zone Humide, à Reims, pour l'Épuration et le Vi-

vant), pour préserver la biodiversité et améliorer la qualité des eaux de la Vesle. Les travaux de création de la zone humide ont débuté en août 2016. Il s'agit d'une solution expérimentale fondée sur un phénomène de phytoépuration des eaux pluviales et des eaux traitées par la station d'épuration. Comment ? En créant une zone humide de démonstration de 6,9 ha en aval de la station. Cette zone humide artificielle est constituée de différents milieux comme des roselières, des marais... par lesquels l'eau transite jusqu'à la rivière. Sa capacité de traitement est de 250 m³/heure. Partant du principe que la nature nous rend bien des services, une étude engagée sur le site, mis en eau en 2017, est en cours pour permettre de mesurer la capacité d'absorption des résidus de pollution par les plantes.

La visite d'Azhurev vous emmènera dans le milieu naturel du territoire en interrogeant sur les problématiques environnementales que sont la pollution de l'eau et du sol, les micropolluants, l'hydraulique, les suivis physico-chimiques, l'écotoxicologie ou encore les mesures compensatoires existantes.

Le site est situé à environ 700 m de la station d'épuration qui se fera à pied. La visite nécessite 2,5 km de marche aller-retour.



© AD Ville de Reims

C'est aujourd'hui que se construit la ville de demain

Zéro artificialisation nette,
avenir des villes moyennes,
réindustrialisation, transition
bas-carbone et mobilités :
nous analysons pour vous
les grandes tendances
qui modèlent les villes
et les territoires.

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié
à la prospective et aux innovations urbaines,
fondé en 2010 à l'initiative du groupe VINCI, son mécène.
Pour découvrir nos travaux et prendre part à nos rencontres,
rendez-vous sur notre site web et sur nos réseaux sociaux.

www.lafabriquedelacite.com
[@FabriqueLaCite](https://twitter.com/FabriqueLaCite)

La Fabrique
de la Cité



**Un pays, plusieurs territoires,
une même exigence :
préserver l'environnement.**

Les 35 000 collaborateurs de SUEZ s'engagent au service des clients
à préserver chaque jour l'eau, la terre et l'air qui garantissent notre avenir.

© Getty Images





Vendredi 23 septembre de 14h30 à 17h30

VISITES TOURISTIQUES : Pour découvrir les richesses de Reims !

Visite n°1

La Cathédrale sous un autre angle

« Equipés de miroirs, faites jouer la lumière à la manière de lucioles ... ».

La cathédrale sens dessus dessous ! Equipé d'un miroir, plongez depuis les hautes voûtes d'ogives culminant à 38 mètres de hauteur et découvrez ce vaisseau de lumière, chef d'œuvre de l'art gothique inscrit au patrimoine mondial depuis 1991. Rapprochez-vous de la statuaire et des vitraux haut perchés qui relatent l'histoire des sacres de rois de France... Une visite qui donne le vertige ! Vous poursuivrez par la visite des Tours de la cathédrale : une vue époustouflante !

Visite n°2

Balade Art Déco - Maison des Musiciens

Après les destructions de la première Guerre Mondiale, la reconstruction de Reims donne libre cours à une multitude de styles architecturaux. L'Art



© Cyrille Beudot

Déco, en vogue à l'époque, occupe une place privilégiée en centre-ville. Toutefois, des vestiges du Reims ancien ont été préservés, restaurés ou reconstitués comme la Maison des Musiciens. Érigée au XIIe siècle par un riche notable rémois, sa façade se distinguait par la présence de quatre statues d'instrumentistes entourant un auditeur tel un concert de troubadours ! Depuis 2021, on peut de nouveau la découvrir telle que les habitants la contemplaient au Moyen-Âge !

© Ville de Reims



Visite n°3

La maison Pommery et la Villa Demoiselle

Suivez, avec votre guide personnel, le rêve d'Henry Vasnier, visionnaire créateur et grand mécène de la Ville de Reims. Cet esthète hors norme vous entraîne de la visite de cave Pommery à la découverte des chefs d'œuvres d'Emile Gallé dans la Villa Demoiselle. Vous clôturez votre visite avec une dégustation commentée de Pommery Apanage Brut, cuvée de la maison dédiée à la gastronomie, et Diamant Brut, la cuvée d'initiés...

© Ville de Reims



Visite n°4

Visite des caves Lanson

Riche de plus de 260 ans d'expérience et d'histoire, la maison Lanson vous invite à découvrir son savoir-faire et son univers au travers d'un véritable parcours initiatique. Vous serez immergés dans un cadre unique, en activité et découvrirez les différentes étapes de l'élaboration des champagnes Lanson.

Située au cœur de Reims, la Maison donne sur un jardin secret, le Clos Lanson, qui fait face à la cathédrale. Lanson est la seule Maison à offrir cette vue imprenable : un bel hommage à notre terroir unique.



Visite n°5

Visite des caves Mumm

S'étendant sur près de 25 kilomètres au cœur de la Ville de Reims, les caves de la maison Mumm abritent dans ses allées souterraines près de deux siècles d'histoire, de savoir-faire et de passion. Cette visite vous invite à découvrir comment G.H Mumm, entrepreneur visionnaire et ambitieux, conduisit la maison G.H Mumm sur le chemin de la croissance et du développement international. Il insuffla à la Maison une philosophie de l'excellence et de l'innovation qui le guide dans l'élaboration de ses champagnes, près de 200 ans plus tard.



Visite n°6

Visite des caves Taittinger

Toute l'année, les guides interprètes Taittinger accueillent les visiteurs du monde entier pour leur faire découvrir l'art de l'élaboration du champagne en remontant le temps, des vestiges de l'abbaye Saint-Nicaise datant du XIII^e siècle à la plongée, à 18 mètres de profondeur, dans de somptueuses crayères gallo-romaines faisant partie des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » inscrits sur la liste

du patrimoine mondial de l'UNESCO. À l'issue de la visite des caves, une dégustation est proposée pour prolonger l'expérience et savourer les expressions du style Taittinger, au plus près de l'âme des champagnes de la Maison.



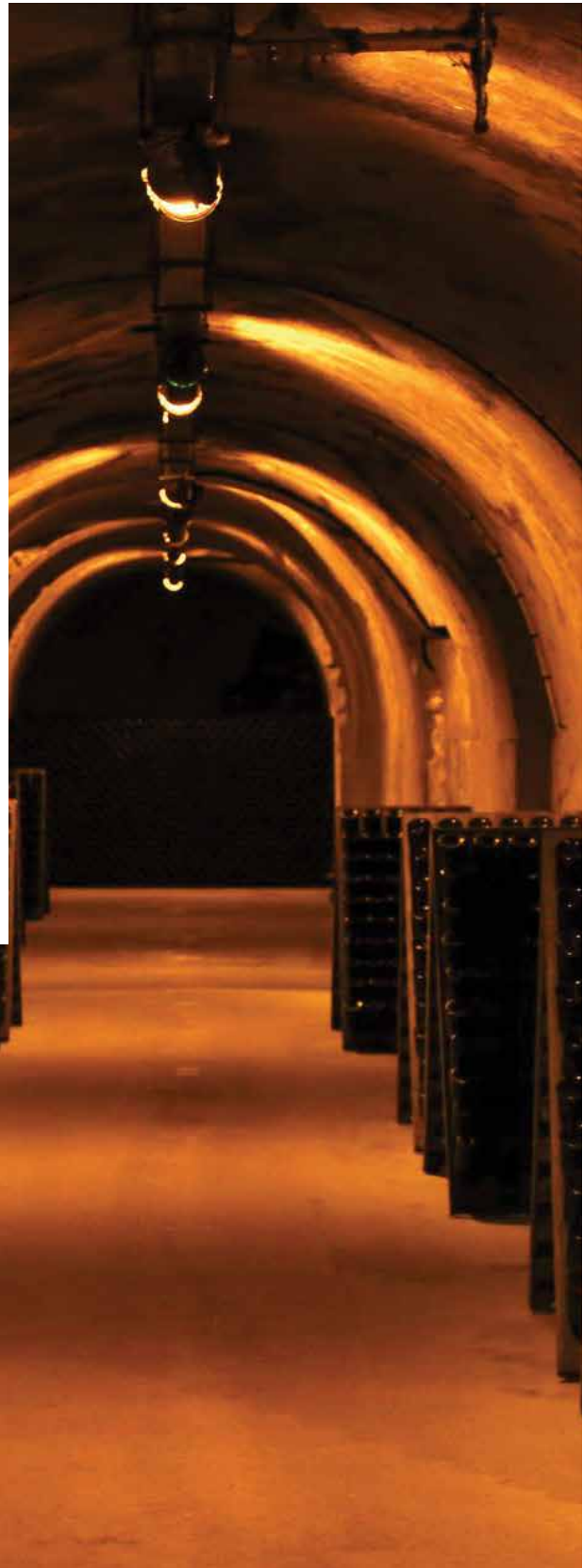
Visite n°7

Visites des caves Veuve Clicquot

Veuve Clicquot à la Couleur Solaire : venez découvrir la Maison avec un parcours immersif et interactif dans l'obscurité des crayères historiques.

À travers ses histoires et ses anecdotes, vous en apprendrez davantage sur l'héritage de la Maison et son ADN.

La visite sera suivie d'une dégustation de la cuvée iconique, Brut Carte Jaune



SFR BUSINESS

SFR GEOSTATISTICS DES DONNEES TOURISTIQUES ET DE MOBILITE AU SERVICE DES COLLECTIVITES

**Comment évoluent
la fréquentation journalière
de mon territoire,
les déplacements de population
ou encore les comportements
de visites touristiques ?**



En tant que décideur local, ce sont des questions que vous êtes probablement amené à vous poser pour arbitrer des choix en matière de tourisme, de transport, d'aménagement du territoire...

SFR Geostatistics vous permet de transformer des données issues du réseau mobile SFR en indicateurs géolocalisés, utiles et précis, afin d'améliorer votre connaissance de la mobilité à l'échelle locale et nationale. Vous disposez rapidement et sans expertise technique, de données pertinentes pour vos études.



**POUR
EN SAVOIR +**

[sfrbusiness.fr/relation-client/
sfr-geostatistics/](http://sfrbusiness.fr/relation-client/sfr-geostatistics/)



**POUR
EN SAVOIR +**

geostatistics@sfr.com

SFR BUSINESS

L'agilité au cœur de votre entreprise

© Copyright groupe SFR. Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit, transmis sous quelque forme que ce soit ou stocké, sans la permission expresse de ses auteurs. Compte tenu de l'évolutivité des Services, les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications. SFR - 16, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris - S.A. au capital de 3 423 265 720€ - RCS Paris 343 059 564

sfrbusiness.fr

6 ATELIERS EN PARALLÈLE

1^{re} session : 14h00-15h30

Atelier n° 1 :

Foncier économique : quelle place pour les entreprises dans la ville du ZAN ?

Le développement du télétravail, l'obsolescence énergétique d'une partie du patrimoine de bureaux, la nécessité de décarboner les déplacements domicile-travail et le transport des marchandises, la mobilisation en faveur d'une réindustrialisation de la France ou l'expansion continue de la logistique, jusqu'au cœur des villes (dark stores...)..., tous ces facteurs amorcent des mutations majeures dans la localisation des activités économiques et militent en faveur d'une refonte de la place des entreprises en ville.

Mais, face aux priorités légitimes données à la renaissance ou au logement et face aux limitations émergentes de l'artificialisation, reste-t-il de la place pour l'économie dans les territoires urbains ? Comment les entreprises repensent-elles leurs localisations et leurs stratégies immobilières ? Peut-on, dans le cadre de « l'alliance des territoires », travailler à des mutualisations foncières croisées entre territoires urbains et espaces moins denses ? Faut-il « municipaliser » le foncier économique pour inciter à une densification réversible de l'usage des sols ? L'industrie peut-elle évoluer vers des modes constructifs plus denses ? Faut-il encore réguler les activités commerciales et étendre cette régulation à la e-logistique ? Les quartiers d'affaires et les zones tertiaires périphériques ont-ils encore un sens ? Faut-il privilégier dans les documents d'urbanisme ou les stratégies foncières publiques les activités les plus vertueuses (ESS...) ?

Atelier n° 2 :

Pour une transition vers des systèmes alimentaires et agricoles résilients et durables : quels leviers territoriaux ?

Les collectivités membres de France urbaine s'inscrivent depuis plusieurs années dans une dynamique

de transition des systèmes alimentaires et agricoles. Acteurs majeurs de la demande par la commande publique, les pôles urbains s'ancrent dans des stratégies plus globales. Face à l'expérience de la crise sanitaire, la hausse tendancielle des prix, la hausse des conflits d'usage dans l'accès à l'eau, la baisse structurelle du nombre d'agriculteurs, les vulnérabilités du système actuel à court, moyen et long terme sont perçues de manière particulièrement aiguës par les pôles de consommation que sont les pôles urbains. Les initiatives et expérimentations se multiplient en vue de construire des territoires plus autonomes et résilients. Ces dernières intègrent l'ensemble des maillons de l'alimentation, du foncier à la restauration collective publique et se mettent en œuvre à l'échelle des bassins de vie selon un principe de réciprocité et de solidarité territoriale (alliance des territoires urbain-périurbain-rural).

L'objectif de cet atelier est d'observer les leviers mobilisés pour bâtir cette approche globale, et l'inscription de ces stratégies dans le temps et dans l'espace : quels outils ? quels acteurs ressources ? comment conjuguer dynamiques de court et long terme ? quelle échelle pertinente d'intervention ?

Atelier n° 3 :

Attractivité de la fonction publique territoriale : un défi majeur pour le service public local

Les employeurs urbains font face aujourd'hui à des difficultés de recrutement qui témoignent de l'acuité des problématiques d'attractivité de la fonction publique territoriale. Certaines de ces difficultés sont d'ores et déjà critiques pour les services apportés à la population.

Rapports ministériels, marque employeur nationale, mesures de revalorisation des salaires, réforme annoncée de la structure de la rémunération des agents publics, etc. : les enjeux d'attractivité sont plus que jamais au cœur du débat public national. Mais la réponse au défi que constitue l'attractivité des emplois publics pour le service public local ne saurait se réduire à un débat opposant initiatives et responsabilités locales

d'une part, et réponses gouvernementales d'autre part, ou encore mesures paramétriques de revalorisation à court terme d'une part, et réforme systémique de la rémunération d'autre part.

Comment concevoir des réponses articulées aux différentes échelles ? Quel agenda le Gouvernement entend-t-il proposer et quelle réforme du système de rémunération pourrait être à la hauteur des enjeux ? Quelle place les employeurs urbains ont-ils vocation à prendre dans la construction d'une politique d'attractivité globale et ambitieuse ?

Atelier n° 4 :

Logistique urbaine : quel rôle pour les intercommunalités urbaines ?

La digitalisation de la consommation, accélérée par la pandémie, intensifie le rythme de circulation des marchandises en ville. Laisseée depuis l'origine à la main des opérateurs privés, cette activité, génératrice de services mais aussi de nuisances et de conflits d'usages, devient d'intérêt public et ne peut dès lors échapper à la question de sa coordination, de sa régulation voire de sa planification. Agglomérations et métropoles s'emparent donc du sujet et organisent actuellement des gouvernances, des documents stratégiques et opérationnels et déploient de nouveaux outils d'animation et d'organisation de la logistique urbaine.

Mais sont-elles suffisamment outillées pour endosser cette nouvelle responsabilité ? Les ZFE sont-elles une base nécessaire et suffisante pour assoir une compétence intercommunale dédiée ? Quelles compétences spécifiques et transversales doivent-elles développer ? S'agit-il simplement d'étendre leur compétence en termes de mobilités ou faut-il concevoir une nouvelle politique publique, étroitement liée aux contraintes du marché ? Et jusqu'où la collectivité doit-elle intervenir pour encadrer voire organiser la circulation des marchandises en ville ?

Atelier n° 5 :

Quelles contributions des grandes villes et métropoles à la réussite des grands événements sportifs internationaux (GESI) ?

La France accueillera successivement la Coupe du monde de rugby en 2023 puis les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) en 2024. Ces événements

internationaux constitueront une vitrine tant par les résultats sportifs obtenus que par l'excellence des équipements mis à disposition. La qualité d'accueil touristique comme l'héritage global, sportif, social, éducatif, culturel de ces manifestations seront également des marqueurs forts.

La réussite de ces événements dépend de l'engagement des grandes villes et métropoles qui portent une part significative des financements du sport, sport du quotidien comme sport professionnel. La nouvelle gouvernance du sport incarnée par la création de l'Agence nationale du sport (ANS) devra montrer sa plus-value en mobilisant l'ensemble des territoires, via les conférences régionales du sport, en lien avec le mouvement sportif et associatif, les services de l'Etat et le monde économique. Au sein de ce collectif, France urbaine défend une vision exigeante, solidaire et environnementale du sport, avec l'objectif d'en faire un outil de diplomatie et un moyen de valoriser les territoires dans leur diversité.

Atelier n° 6 :

Planification écologique territoriale : l'opportunité d'une approche systémique ? (partie 1)

Face aux préoccupations des Français et aux conséquences du changement climatique toujours plus pressantes sur l'ensemble du territoire, la planification écologique est placée au centre du nouveau quinquennat, sous l'égide directe du Premier ministre. Si une impulsion forte doit effectivement être donnée au niveau national, la planification devra aussi relever d'une approche systémique, être co-construite avec les collectivités, concertée et appropriée par les acteurs du territoire et bénéficier de moyens spécifiques et suffisants. Elle ne pourra se faire également sans une différenciation locale, dans un esprit d'alliance des territoires, afin d'atteindre les objectifs fixés et d'accompagner l'ensemble des populations dans la transition.

Par ailleurs, pour réussir le changement de paradigme qu'elle doit acter afin de bâtir des sociétés plus résilientes et plus justes, la planification est l'opportunité d'une approche globale et transversale à l'échelle du territoire, en partant de son projet, de ses spécificités et des besoins de ses habitants. Basée sur une stratégie globale de résilience et une sobriété des usages, elle devra mettre en musique des thématiques telles qu'un habitat moins énergivore et plus abordable, des mobilités performantes et accessibles à tous ou encore une stratégie alimentaire durable.



POUR
DES ACHATS
PUBLICS

BEE

ENGAGÉS

MARDI
28
JUIN
2022

**COLLOQUE —
HYBRIDE**

BORDEAUX ÉCHANGES — EUROPÉENS

COMMANDE PUBLIQUE ET RESPONSABILITÉ ?

Prenez part aux réflexions d'experts
européens sur les achats engagés
au profit des territoires !

#bee2022

Inscrivez-vous



colloquebee.fr

Avec la participation, notamment, de :

LAURE BÉDIER

Directrice des affaires juridiques, ministère de l'Économie,
des finances et de la relance

ADINA CRISAN-REVOL

Porte-parole en France de la Commission européenne

STÉPHANE PFEIFFER

Adjoint au maire de Bordeaux, chargé du service public,
du logement, de l'emploi, de l'ESS et des formes
économiques innovantes

CLEAR CHANNEL, ACTEUR MONDIAL DE LA COMMUNICATION EXTÉRIEURE EST FIER D'ÊTRE PARTENAIRE DE FRANCE URBAINE.

Aux côtés de **France Urbaine** et des opérateurs de mobilités, nous participons à accompagner les **villes et métropoles** dans le tournant de la **transition numérique et environnementale**.

Chaque année, en tant que **plateforme d'utilité collective**, nous garantissons plus de **73 millions** de spots publicitaires aux **grandes causes** que nous soutenons.

Notre rôle dans la cité se traduit également par une proposition de **contenus unique**, avec des partenaires qui permettent d'éditorialiser le trajet quotidien de millions de Français en diffusant des **reportages sur l'actualité**, la **biodiversité** ou sur des **œuvres d'art**.

Enfin, **Clear Channel France** accompagne la **transition écologique** en divisant par deux son **empreinte carbone** d'ici 2030.



6 ATELIERS EN PARALLÈLE

2^e session : 16h00-17h30

Atelier n° 6 :

Planification écologique territoriale : l'opportunité
d'une approche systémique ? (partie 2) – cf. page 12

Atelier n° 7 :

Le pouvoir transformationnel de l'achat public
sur les modèles économiques

Loi anti-gaspillage et économie circulaire (2020), loi sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (2021), loi climat et résilience (2021), plan national pour des achats durables (2022) : les nouveaux cadres législatifs ou réglementaires fixant des objectifs ambitieux pour la commande publique se succèdent, et consacrent son rôle pivot et stratégique au service des transformations économiques, visibles dans les territoires. Les achats publics ne visent plus seulement à satisfaire un besoin, mais doivent désormais contribuer à favoriser l'émergence et l'amplification d'une nouvelle offre en ligne avec les objectifs environnementaux et sociaux. C'est un renversement de paradigme, qui impose une relation renouvelée avec les acteurs économiques.

Comment les opérateurs économiques se préparent-ils à ces échéances (2026 pour Climat et résilience), et comment les collectivités peuvent accompagner la structuration d'une nouvelle offre en adéquation avec leurs besoins en tant qu'acheteurs publics et l'exigence environnementale et sociale ? Un premier bilan peut-il être tiré de l'entrée en application de l'article 58 de la loi AGECE ? Peut-il constituer un tremplin pour accélérer et anticiper les échéances à venir ?

Atelier n° 8 :

Autonomie des collectivités locales et relations
avec l'État

A ce jour, le scénario de l'intégration d'une deuxième génération de contrats financiers dans un projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027, lequel serait examiné dès cet automne,

est du domaine du possible. Afin d'anticiper une telle échéance et de bâtir collectivement un argumentaire percutant, l'atelier visera à esquisser des réponses partagées :

- Pour quelles finalités, et selon quelle cohérence avec le débat européen sur l'évolution des règles budgétaires, la contractualisation peut-elle être envisagée ?
- Est-il pertinent de dissocier la contractualisation financière de la contractualisation globale que France urbaine appelle de ses vœux ?
- Sur quelles bases financières fonder l'association des grandes collectivités à l'inflexion de la trajectoire globale des finances publiques ?
- Quels enseignements tirer des Contrats de Cahors et convient-il d'envisager une référence à des objectifs d'autofinancement plutôt qu'à un plafonnement de l'évolution des dépenses réelle de fonctionnement ?

Atelier n° 9 :

Concrétiser l'approche globale de la sécurité
et de la prévention

Sur la base du travail de fond engagé par la commission dans le cadre des Assises de la sécurité de France urbaine, il en ressort plusieurs constats. Le rôle des forces de sécurité intérieure, la lutte contre les radicalités violentes, l'éducation et la citoyenneté, le lien police-population, la justice de proximité ou encore la prévention de la délinquance sont liés à des attentes importantes des Français pour lesquelles les élus locaux et les pouvoirs publics ont encore des réponses fortes à apporter.

S'il est donc impératif d'approfondir collectivement ces enjeux stratégiques et de les renforcer, les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance doivent s'articuler avec le reste des politiques publiques, sociales, de santé, d'éducation ou encore de politique de la ville. Cette approche globale et partenariale, investie par les grandes villes et intercommunalités qui s'adaptent pour répondre à des menaces devenues protéiformes, vise à se décliner le plus possible en proximité.

Fractures territoriales, tensions de recrutement, attractivité des métiers de la fonction publique territoriale, perte de lien de proximité, développement des margi-

nalisations, des addictions, des violences, impact des réseaux sociaux, tous ces enjeux cumulés sont susceptibles de concourir à la fragilisation de la cohésion sociale et de l'action publique.

Dès lors, quelle doit être l'articulation entre le continuum de sécurité et celui de la prévention ? Comment favoriser le lien social, la proximité par les acteurs locaux de la sécurité et de la tranquillité publique ? Quel rôle pour l'intercommunalité en matière de sécurité et de prévention ?

Atelier n° 10 :

Tourisme : devons-nous accueillir moins de touristes ?

La crise sanitaire a révélé les fragilités de l'économie du tourisme, notamment dans les villes, le tourisme d'affaires étant le plus lourdement impacté. Ce secteur, à l'origine de 11 % des émissions de GES de la France pour 7,4 % du PIB, est également interrogé sur sa capacité à se transformer de façon durable et soutenable. L'acceptabilité par les résidents, ou l'impact d'une fréquentation massifiée, amènent aussi les agglomérations et métropoles à repenser leur politique d'accueil et d'hospitalité touristique.

Comment « relocaliser » et décarboner un secteur emblématique de la mondialisation sans faire perdre aux villes leur rôle d'espaces de rencontres, de culture et de découverte ? Comment passer d'une approche plus qualitative sans générer de nouvelles inégalités dans l'accès au voyage et sans fragiliser les économies de proximité ? Faut-il « déconstruire » les palais des congrès et les parcs des expositions, au risque d'amoindrir leur rôle dans l'animation des grandes filières économiques ? Jusqu'où aller dans la régulation des meublés touristiques, qui participent de nouvelles formes d'attractivité mais déstabilisent le marché du logement dans les secteurs tendus ?

Atelier n° 11 :

Santé globale : vers un nouveau Pacte Etat/territoires

Alors que le Président de la République souhaite faire de la santé un axe de réforme prioritaire et après plus de deux ans de crise sanitaire qui ont éprouvé notre capacité collective à déployer une approche globale et transversale, un nouveau pacte est à construire entre l'Etat, les territoires et les professionnels du soin pour garantir à chacun, où qu'il vive, un cadre propice à la santé et un accès à l'offre de soins.

Refondation de l'hôpital public, démographie médicale, renforcement des politiques de prévention, décloisonnement des pratiques et lutte contre les inégalités sociales : il s'agit désormais d'élaborer un continuum de « bonne santé » s'appuyant sur la re-

connaissance du rôle des territoires dans la production d'un écosystème favorable à la santé et au bien-être.

Solidarités, politique de la ville, qualité des logements, accès à la mobilité, offre sportive et culturelle, alimentation saine, protection de la ressource en eau, lutte contre les nuisances sonores, etc... Nombreux sont les leviers dont disposent grandes villes, agglomérations et métropoles, à l'échelle de leur bassin de vie. Dès lors, quelles avancées de la décentralisation au service de la santé de tous ? Quel nouveau partenariat de confiance avec l'Etat, assorti de priorités et objectifs communs, mesurables et facilement évaluables ?

Atelier n° 12 :

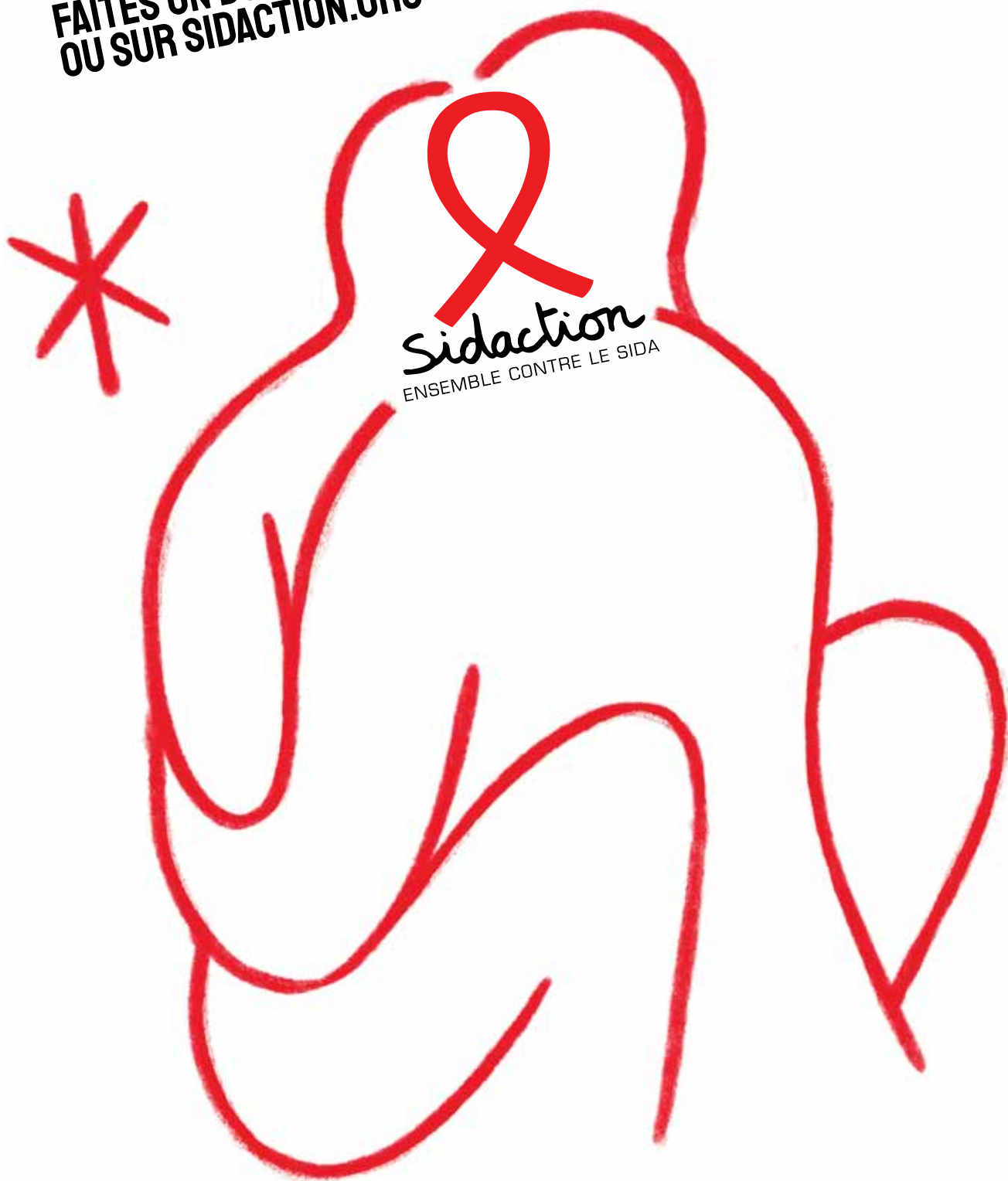
La ville à hauteur d'enfant

L'accompagnement de l'enfant, de sa naissance à l'âge adulte est l'une de nos responsabilités majeures. Ce qui est déjà une priorité locale va être renforcé, notamment sur le plan éducatif. Notre enjeu est que ne soient accrus ni les « silos » d'âges, ni ceux des acteurs. En effet, si nous sommes nombreux à intervenir, de la crèche à l'animation, de l'enseignement à la construction d'établissement, de la restauration scolaire aux ATSEM dans les écoles maternelles, ce partenariat est une richesse. Le continuum éducatif, qui évite à l'enfant ruptures et incertitudes, est notre mission commune. Cela commence par la place de l'enfant et de ses lieux d'accueil et d'apprentissages dans la ville. Oasis urbaines ou cours végétalisées leurs sont indispensables, elles enrichissent également leur quartier.

Continuum éducatif est un mot porteur de sens, mais, plus encore, il s'agit de la place de l'enfant dans sa vie. La place de la culture est essentielle, dans les établissements scolaires mais également une « ville culturelle à hauteur d'enfant ». Le sport nous concerne tous également, en partenariat et non en « chacun pour soi ». Le numérique enfant est un atout si tous les enfants y ont accès et, surtout, si les enseignements s'adaptent à ce vecteur et à l'appétence des enfants et des jeunes en ce domaine. Alors même que les nécessités d'accompagnement n'ont jamais été autant nécessaires, les enjeux de recrutement sont immenses. Comment gérer notamment demain une compétence petite-enfance, voire un droit opposable sans personnel formé candidat pour travailler dans la petite-enfance ?

Contrats éducatifs globaux, financement de l'animation ou de la petite enfance par la CNAF, rôle des enfants et des jeunes citoyens, accueil inclusif, accompagnement des parents seront débattus lors de cet atelier.

**LE VIH NE FAIT PAS
DISPARAÎTRE L'AMOUR.
PAR AMOUR,
FAISONS DISPARAÎTRE LE VIH.
FAITES UN DON PAR SMS AU 92110
OU SUR SIDACTION.ORG**



Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA



552 111 809 RCS Paris 20, rue le Peletier - 75520 Paris Cedex 09

more ways — more life



Keolis, pionnier de la mobilité partagée

Leader mondial dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire de référence des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Premier exploitant mondial de métro automatique et de tramway, Keolis est également en France le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire avec Keolis Santé.

KEOLIS

LE TRANSPORT PUBLIC À LA CROISÉE DES GRANDS ENJEUX DE DEMAIN !

Le transport public s'impose de plus en plus comme une réponse structurelle au triple défi de l'environnement, de l'énergie et du pouvoir d'achat.
Explications de Frédéric BAVEREZ, Directeur général France de Keolis.



© TristanPavot

Frédéric BAVEREZ,
Directeur général France de Keolis

Plus de deux ans après la crise, quel bilan dressez-vous en matière de mobilité dans les métropoles ? Quelles sont les tendances qui se démarquent ?

Malgré la pandémie, le transport public a toujours fonctionné même si nous avons enregistré une baisse de la fréquentation. Face à la crainte de la contamination, qui était pourtant objectivement faible dès lors que le port obligatoire du masque était respecté, nous avons fait preuve de sensibilisation et de pédagogie pour rétablir la confiance des passagers et nous adapter à leurs nouvelles attentes. Cet effort a payé puisque le retour de la fréquentation dans les transports urbains a été plus rapide en France que dans les autres pays d'Europe et nous nous attendons à retrouver vers la fin de l'année 2022 le niveau de la fin de l'année 2019. Plusieurs réseaux qui ont mis en service de nouvelles capacités dépassent même déjà les performances pré-Covid.

En parallèle, nous avons constaté un fort développement des modes doux, le vélo et la marche pied. Cela vient conforter notre approche qui, depuis déjà plusieurs années, vise à les intégrer dans les politiques de mobilité urbaine et à favoriser leur complémentarité avec les transports en commun.

Aujourd'hui, les acteurs de la mobilité sont également confrontés à une crise énergétique. Qu'en est-il ?

Le prix des énergies a été multiplié par 2, voire par 4 pour l'électricité et le gaz sur les marchés libres. C'est un impact très fort pour le transport public puisque l'énergie représente environ 8 % des coûts. Aujourd'hui, l'enjeu est donc, d'une part de réduire les consommations, d'autre part d'optimiser les prix d'achats, notamment via des contrats à terme ou des politiques de couverture.

Dans le même temps, la hausse des prix de l'énergie renforce l'attractivité du transport urbain, qui devient encore plus compétitif d'un point de vue économique par rapport à la mobilité motorisée individuelle. C'est un argument à faire valoir pour attirer et fidéliser les voyageurs.

Comment un acteur comme KEOLIS appréhende l'ensemble de ces dimensions ?

Face à la flambée des prix de l'énergie, nous mettons en œuvre toutes les formes d'efficacité énergétique : écoconduite, adaptation de la taille des véhicules à la charge, réglage des températures du chauffage et de la climatisation, ampoules led, isolation thermique des bâtiments... Et bien entendu, nous sommes très actifs sur la transition énergétique et résolument engagés dans l'après-diesel.

De manière plus large, le secteur du transport doit systématiquement faire preuve d'anticipation, identifier des solutions plus souples comme le transport à la demande dans des zones peu denses ou en heure de frange. Dans un contexte budgétaire difficile, il faut aussi travailler à l'optimisation des coûts, de la productivité, de la vitesse commerciale. Notre enjeu n'est pas seulement de concevoir des nouveaux réseaux, mais d'exploiter au mieux l'existant dans une logique de conquête et de fidélisation des voyageurs pour maximiser les recettes.

À l'aube d'un nouveau quinquennat, notre espoir est que les efforts des autorités organisatrices et des opérateurs soient davantage soutenus par les pouvoirs publics et que le transport public du quotidien devienne réellement une priorité politique. Cela serait logique au regard des apports décisifs du transport public sur le plan climatique et environnemental mais aussi en termes d'attractivité des territoires, d'inclusion et de pouvoir d'achat.

**ÊTRE PARTIE
PRENANTE DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

**C'EST
NOTRE
QUOTIDIEN**

On ne peut pas faire avancer le monde tout seul. Mais quand Farah, l'un de nos 83 000 collaborateurs, s'assure de la mise en conformité des équipements à basse émission, le changement commence à se produire. Être le géant des mobilités s'accompagne d'une grande responsabilité, et celle-ci nous fait avancer tous les jours.



LES TRANSPORTS PUBLICS S'INSCRIVENT DANS L'ÈRE DE LA MULTIMODALITÉ

Ces 30 dernières années, les transports publics ont fait l'objet d'importantes transformations. Pour autant, le report modal n'est pas encore à un niveau qui permettrait d'être au rendez-vous des objectifs de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et de neutralité carbone à horizon 2050.

Entretien avec Thierry Mallet, président-directeur général de Transdev.



Thierry Mallet,
Président-directeur général de Transdev

Pour le verdissement des flottes, il n'y a pas de solution unique, les différentes technologies sont complémentaires, en termes d'autonomie, de maturité ou de performances environnementales. Il s'agit de construire aux côtés de chaque territoire le mix énergétique le plus adapté aux usages et aux potentiels locaux, qu'il s'agisse de véhicules électriques, à hydrogène, au BioGNV ou encore de véhicules hybrides.

« C'est à l'échelle des aires urbaines, des bassins de vie, c'est-à-dire à l'échelle où nous nous déplaçons pour aller travailler, étudier, faire des courses, se soigner... que doit se piloter la mobilité du quotidien pour en faire un levier de dynamisme des territoires »

À quelle échelle doit se piloter la mobilité du quotidien ?

Si aujourd'hui les offres de mobilité sont très développées dans le cœur des agglomérations, leur présence est bien moindre dans les périphéries. Or, c'est bien dans les liaisons centres-périphéries, et entre périphéries que les enjeux sont les plus importants et que le report modal peut fortement progresser.

C'est à l'échelle des aires urbaines, des bassins de vie, c'est-à-dire à l'échelle où nous nous déplaçons pour aller travailler, étudier, faire des courses, se soigner... que doit se piloter la mobilité du quotidien pour en faire un levier d'attractivité et de dynamisme des territoires. Ce développement de moyens de transport efficaces pour les périphéries combiné à un renforcement des logiques intermodales génère des externalités positives qui contribuent significativement à la création de richesse, à la productivité et à la qualité de vie : gain de pouvoir d'achat pour les ménages, facilité de déplacement, réduction des coûts de congestion pour les collectivités, augmentation de la valeur foncière, diminution des émissions polluantes...

Comment accompagner les territoires dans le développement d'offres de mobilités durables ?

En complément du renforcement des logiques multimodales de déplacement, nous accompagnons les autorités organisatrices de la mobilité dans la transition de leurs flottes de véhicules et dans le développement d'offres de mobilités douces et actives.

Quels sont les défis majeurs à relever pour permettre l'avènement d'un modèle décarboné et partagé des mobilités du quotidien ?

En termes d'usages, l'essor des nouvelles façons de travailler, d'étudier ou de consommer et l'attrait des modes actifs qui, en centre-ville, ont « enlevé » des utilisateurs aux transports publics, plus qu'à la voiture, représentent des défis majeurs quant à notre capacité à nous inscrire dans un modèle décarboné et partagé des mobilités du quotidien.

La pratique du vélo et l'incitation à la marche à pied peuvent encore progresser si nous trouvons les solutions pour mieux les articuler avec les transports publics, et si nous développons les différents segments de services selon les besoins et les géographies : services de vélos en libre-service avec tarification intégrée, services de location longue durée, itinéraires sécurisés ...

Nous devons inviter les Français à être multimodaux, à choisir leur mode de déplacement de façon adaptée selon le motif, le moment, le tarif, ... en pleine responsabilité et dans la manière la moins contrainte possible. La mise en place des zones à faibles émissions dans un nombre croissant d'intercommunalités implique une profonde réflexion sur les mobilités du quotidien, et dans une approche socialement juste, notamment sur les trajets domicile-travail. Des outils tels que le forfait mobilité durable constituent des leviers puissants d'incitation à l'usage de modes alternatifs à la voiture individuelle, qui seraient partagés et décarbonés : c'est une voie qui permettra de concilier l'urgence climatique avec la cohésion sociale et territoriale.

Les rendez-vous de **FRANCE URBAINE**

29 Septembre 2022 :

Journée technique « Végétal et planification : leviers d'actions à l'échelle locale » (Nantes)

La place du végétal et de la nature en ville est un enjeu d'importance dans le contexte actuel de lutte contre l'artificialisation des sols, de perte de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. La palette d'outils mobilisables dans les documents d'urbanisme est large, mais les actions doivent pouvoir ensuite se traduire concrètement dans les opérations d'aménagement et de gestion des espaces publics et privés. Pour favoriser le partage d'expériences sur le sujet, Plante & Cité et la Ville de Nantes proposent une Journée technique le 29 septembre 2022, en partenariat avec France urbaine et VAL'HOR.

Toutes les informations sur www.plante-et-cite.fr

6 et 7 Octobre 2022 :

Assises nationales du foncier et des territoires (Centre Prouvé - Nancy)

Dans une économie de la construction marquée par la perspective du zéro artificialisation nette et une dynamique de marché engluée dans la crise du logement, les stratégies foncières sont au premier rang des préoccupations des collectivités locales et des acteurs de l'immobilier. Après une première édition toulousaine en 2019, les Assises nationales du foncier et des territoires (ANFT) reviennent en force en octobre 2022, à Nancy. Au programme de cette édition inscrite sous le thème « gérer les risques : des stratégies foncières ! » : des ateliers, des débats et une plénière. Cette nouvelle édition des ANFT sera placée sous le signe des stratégies foncières face aux nouveaux enjeux de la construction de la ville. France urbaine est partenaire de cet événement.

Toutes les informations sur www.anft.fr

12 Octobre 2022 :

8^e édition du Sommet dédié à l'Immobilier, à l'aménagement des territoires et à l'innovation (Pavillon d'Armenonville - Paris)

La 8^e édition du Sommet dédié à l'immobilier d'entreprise, l'innovation et l'aménagement des territoires aura lieu le 12 octobre 2022 à Paris, au Pavillon d'Armenonville. Organisé par le groupe Leaders League, le Sommet Immobilier, Aménagement des Territoires & Innovation réunit chaque année plus de 500 décideurs de la chaîne de valeur de l'immobilier d'entreprise. France urbaine est partenaire de cet événement.

Toutes les informations sur www.siatl.fr



Partenaires engagés de l'habitat

Partenaire des collectivités territoriales et des organismes de logement social, CDC Habitat conjugue au quotidien ses forces avec celles des acteurs locaux de l'habitat. Ensemble, nous nous engageons pour le développement et le dynamisme de chaque territoire, au service de la cohésion sociale et de l'intérêt général.

PRÉLEVER PRESEVER PRESERVER



Pour affronter les défis écologiques, il ne suffit plus de s'adapter.
Changement climatique, effondrement de la biodiversité,
pollutions multiples, raréfaction des ressources :
nos sociétés ont besoin de solutions qui changent radicalement la donne,
comme réutiliser des eaux usées traitées pour l'agriculture.

La transformation écologique, c'est notre raison d'être.

Plus d'informations sur veolia.com/transfo-eco